

9 bovins sauvés d'une mort certaine

En novembre 2007, l'OABA était alertée sur le calvaire subi par plusieurs animaux très maigres et dans la neige, à Saint Rémy de Maurienne. Les services vétérinaires de la Savoie étaient alertés et notre délégué, Gil RACONIS, se rendait rapidement sur place. Il constatait la présence de plusieurs chiens très maigres, attachés aux arbres et très peureux (agressifs), 5 vaches cachectiques dont certaines prêtes à vêler, 4 veaux et un taureau ainsi que 2 ânes.

Les animaux n'ayant pas d'eau à leur disposition, ils devaient manger de la neige. Quant aux râteliers de foin, ils étaient vides. A cette époque, point d'herbe sous la neige. Les bovins et les ânes se contentaient de manger l'écorce des arbres !

Le maire de la commune précisait à notre délégué que ces animaux appartenaient à une personne peu amène d'une soixantaine d'années qui n'habitait plus près de ses animaux mais à une dizaine de kilomètres. Les difficultés avec ces animaux étaient récurrentes en hiver depuis plus de 7 ans. Devant ces faits, la SPA et l'OABA déposaient plainte pour mauvais traitements sur animaux et sollicitaient la DDSV de Savoie aux fins de retrait des animaux, l'OABA se proposant d'héberger ânes et bovins. La situation était alarmante, puisque nous n'étions, à l'époque, qu'au début de la période hivernale. Sans réserve de graisses, les animaux ne passeraient pas l'hiver.

Notre requête fut entendue mais seulement pour les bovins et un mois plus tard, après que les services vétérinaires eurent constaté que le propriétaire des animaux n'avait rien fait pour améliorer les conditions de détention de ses bovins. Pour preuve, une vache était morte début décembre.



▲ **Laissée au froid et à l'humidité, cette vache serait morte**

Ce sont ainsi 9 bovins (un taureau, 4 vaches et 4 veaux) qui furent retirés de leur mouiroir et confiés à l'OABA par décision administrative. Les animaux ont été transportés dans une structure d'accueil de l'OABA le 18 décembre 2007. Ils ont été mis à l'abri à l'étable, alimentés, abreuvés et soignés. 7 mois plus tard, ils se portent à merveille.

Le parquet d'Albertville n'a toujours pas donné de ses nouvelles malgré plusieurs relances. Espérons que cette attente débouchera sur un jugement profitable aux animaux. Ces 9 bovins seront en effet les bienvenus dans notre troupeau du bonheur.



▲ **Le malheur est dans le pré !**



▲ **Les animaux confiés à l'OABA 6 mois plus tard**